

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 2 mai 2017.

RÉSOLUTION

2017-100

TRANSPORT COLLECTIF AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

AIDES FINANCIÈRES AU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET AU COMITÉ DE CONCERTATION DU BARACHOIS DE MALBAIE POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

CONSIDÉRANT QUE la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a accordé, en 2016, les aides financières suivantes :

- 1 350 \$ au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie pour le transport des aînés participant aux activités du centre de jour au CLSC de Percé durant l'année 2016;
- 1 500 \$ au Comité de concertation du Barachois de Malbaie pour l'engagement d'un guide-interprète dans le secteur de Coin-du-Banc pour la saison estivale 2016 et la création d'un site Internet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler ces aides financières pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE la Commission autorise le versement des aides financières suivantes pour l'année 2017 :

- 1 350 \$ au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie pour le transport des aînés participant aux activités du centre de jour au CLSC de Percé durant l'année 2017;
- 1 500 \$ au Comité de concertation du Barachois de Malbaie pour ses activités prévues durant l'année 2017, entre autres, pour l'engagement d'un guide-interprète dans le secteur de Coin-du-Banc, la tenue de la 4^{ième} édition de la journée «Le barachois en fête», l'impression de dépliants touristiques et d'un cahier de présentation de l'organisme.

Ces dépenses sont imputées aux postes budgétaires numéros 02.370.00.951 (quote-part – transport adapté) et 02.610.00.459 (services techniques).

La secrétaire de la Commission,


Céline Lahaie, notaire